

## CREDIT VALLEY, CIE DU CHEMIN DE FER :

1. Pétition demandant la passation d'un acte l'autorisant à réunir ou à louer sa ligne ferrée à la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec, etc., 46. Avis, 66. Bill, 80. Renvoyé au comité, 105. Rapporté, avec amendements, 176. En comité général; rapporté; passé, 184. Par le Sénat, avec un amendement, 298. Examiné; renvoyé au comité des chemins de fer, 308. Comité recommande que l'amendement soit adopté avec un amendement, et désire attirer l'attention de la Chambre sur le fait qu'aucune mention de ces dispositions n'est faite dans l'avis ou la pétition concernant le dit bill, 317. Examiné; Motion, que la Chambre ne concoure pas dans le dit amendement pour certaines raisons, 325; Rejeté; amendement modifié en ajoutant la clause suivante: " Si, à aucune époque ultérieure, la compagnie conclut des conventions de fusion ou d'affermage, etc., avec le Grand-Tronc; Amendement tel que modifié, adopté; Message au Sénat, 326. Le Sénat concourt, 358. S.R., 440. (46 Vic., chap. 57.)

2. Pétition contre le bill précédent, 103.

Voir 68, 76, *des documents de la session. Pacifique Canadien, chemin de fer, du, 1.*

CUMBERLAND, CIE. DE CHARBON ET DE CHEMIN DE FER DE :—Pétition demandant une charte, 94. Avis, 99. Bill, 100. Renvoyé au comité, 106. Rapporté, avec amendements, 203. En comité général; rapporté; passé, 207. Par le Sénat, avec amendements, 282. Examiné; adopté, 292. S. R., 439. (46 Vic., chap. 77.)

**D**AMOUR, DAVID :—Voir 109 *des documents de la session.*

DAUPHINÉE, JAMES :—Voir 205 *des documents de la session.*

DAVIES ET LAWRENCE, CIE. :—Pétition demandant une charte, 97. Rapport spécial à l'avis (suspension de la 51e règle recommandée), 100. Règle suspendue et bill présenté, 104. Renvoyé au comité, 126. Rapporté, avec amendements, 198. En comité général; rapporté; passé, 210. Par le Sénat, 265. S. R., 439. (46 Vic., chap. 90.)

DÉBATS :—Nomination d'un comité spécial chargé de contrôler la publication des débats officiels, 20. Premier rapport, recommandant que l'entrepreneur de la traduction des "Débats" ou quelques-uns de ses aides ne pourront faire partie du personnel de la Chambre, 71. Motion pour son adoption; amendement proposé, que le rapport soit renvoyé de nouveau pour plus ample considération; adopté; rapport renvoyé de nouveau, en conséquence, 116. Second rapport demandant la permission de retirer le premier rapport, et de lui substituer la résolution suivante, à titre de recommandation, que le système d'adjudication pour la traduction du rapport officiel des "Débats" de cette Chambre soit discontinué après la présente session, et qu'il soit nommé quatre traducteurs permanents qui seront sous le contrôle du comité; aussi que J. O. Marceau soit nommé sténographe français supplémentaire dans le personnel officiel des "Débats" pendant le reste de la session, 176. Chambre concourt, 183. Troisième rapport recommandant que M. Mortimer,